



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 29020

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'éducation nationale afin de connaître son opinion sur l'avis sur la réforme du baccalauréat professionnel dans le second degré adopté à l'unanimité le 1er juillet 2008 à l'Assemblée plénière du Conseil économique et social régional Provence-Alpes Côte d'Azur.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29020

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 2008, page 6675

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)